

lant pas prendre de garde. Elle s'est littéralement épuisée, mais n'a pas voulu de mains étrangères pour traiter son mari qu'elle adorait; et depuis sa mort, qui date de 15 jours, elle ne dort quasi plus.

Cette suite de chagrin et ces insomnies pour avoir soigné un être cher signifient immédiatement le remède curateur que chacun devine.

Ce fut Cocculus XM -une seule dose- et de nouveau ce choix fut couronné de succès; après trois jours, il guérit un vertige datant de plusieurs semaines.

Voilà comment l'homoéopathie individuelle traite le malade et non pas la maladie.

Ce cas illustre le § 32 de l'Organon, à savoir :

...Le médecin homoéopathe devra toujours scruter avec soin les symptômes perceptibles et toutes leurs modalités avec autant d'exactitude et de conscience... et se garder surtout de prescription routinière, car il n'est pas possible d'obtenir une véritable guérison sans traiter d'une manière rigoureuse et personnelle chaque cas particulier... c'est-à-dire sans individualisation.

Dr. P. Schmidt.

*

* *

XVe Conférence de Kent

IMMUNITÉ ET MALADIES DISSEMBLABLES

(Prophylaxie)

Organon, §§ 35 à 42 :

§ 35 - Lorsque deux maladies dissemblables viennent à se rencontrer chez un même sujet :

Il peut s'agir,

- a) soit de deux affections naturelles dissemblables,
- b) soit d'une affection naturelle et d'une affection médicale dissemblables, résultat du traitement médical habituel par des drogues allopathiques, inappropriées, incapables de provoquer un état morbide artificiel semblable à celui dont il s'agit d'opérer la guérison.

Cet exposé prouvera d'une part, qu'il n'est même pas en la puissance de la nature de guérir une maladie déjà existante par une autre maladie dissemblable, sans relation avec les principes de l'homoéopathie, même si elle est plus forte; et d'autre part, que l'application des médicaments, les plus énergétiques soient-ils, ne saurait jamais procurer la guérison réelle d'une maladie quelconque, "quand elle n'est pas basée sur la loi

de similitude".

La lecture de ces paragraphes nous apprend qu'il existe plusieurs sortes de protection contre les maladies. Nous savons tous, lorsqu'une violente épidémie (1) s'est abattue sur une contrée, bien que le nombre des victimes soit considérable, qu'il est encore modeste en comparaison du nombre de personnes qui traversent l'épidémie indemnes. Et la question se pose toujours : pourquoi en est-il ainsi ? Nous supposons, probablement avec raison, que le plus grand nombre de ces privilégiés immunisés y échappent parce qu'ils sont d'une constitution particulièrement vigoureuse et robuste ou parce qu'ils se trouvaient en excellente santé. Mais nous découvrons aussi, parmi ceux qui ont échappé à l'épidémie, un certain nombre d'individus qui sont loin de posséder cette belle vitalité et sont en réalité des invalides : l'un touché par la tuberculose, l'autre souffrant au dernier degré du mal de Bright, et tel autre encore atteint de diabète. Si nous réunissons ces cas, nous découvrons qu'aucun d'eux n'a souffert de la maladie épidémique alors régnante, de dysenterie, de varicelle, de grippe, etc. Ils n'ont jamais été susceptibles aux influences épidémiques. Comment allez-vous expliquer cela ? La raison en est tout simplement qu'il sont atteints d'une maladie que l'épidémie est incapable de réprimer. L'épidémie est "allopathique" ou pour mieux dire dissimilaire à leur état morbide, elle ne peut réprimer la maladie dont ils souffraient déjà à cause de la virulence de cette dernière.

Si maintenant, ils souffrent d'une maladie chronique qui n'est pas grave, vous remarquerez par contre, qu'une crise aiguë de dysenterie provoquera la disparition temporaire de leur maladie, et que le nouvel état morbide (épidémique) s'imposera, et suivra son cours. Ce n'est que quand il en sera à son stade de déclin que vous pourrez voir les anciens symptômes de la maladie précédente réapparaître, par un phénomène de résurgence (2), puis reprendre leur cours comme s'ils n'avaient jamais été entremêlés à cet état passager et comme si rien ne s'était passé. Cela illustre bien ce que sont les dissimilaires : ils sont incapables de guérir, ils ne peuvent que refouler.

Si l'affection chronique est plus forte que la maladie épidémique, c'est-à-dire si l'organisme est déjà le siège d'une localisation organique, elle ne peut plus alors être repoussée. Tels sont essentiellement les rapports qui existent entre la maladie aiguë dissimilaire et l'état chronique profond.

Les relations qui existent entre les maladies chroniques dissimilaires entre elles sont quelque peu différentes. Par exemple, prenez un malade atteint d'un début de mal de Bright dont les symptômes sont cependant assez clairs pour pouvoir établir un diagnostic. Ce malade contracte la syphilis. Immédiatement, toute la symptomatologie rénale est comme mise en veilleuse

1) Voir "Le Génie épidémique" du Dr. P. Schmidt (chez l'auteur).

Ne pas confondre épidémie, qui n'est pas une maladie, mais un mode de manifestation de certaines maladies, et contagion, qui est un mode de transmission de certaines maladies.

2) Qui surgit de nouveau de dessous la surface.

et vous constatez la disparition du faciès cireux, puis de l'albumine. Mais, au bout d'une année de traitement consciencieux, les manifestations syphilitiques s'étant évanouies, vous voyez peu à peu l'albumine réapparaître dans les urines, les oedèmes s'installer à nouveau, et ce malade mourir un beau jour en pleine crise rénale.

Il est vrai aussi qu'il y a des cas où deux affections chroniques semblent quelquefois alterner. L'une paraît disparaître pour un temps, alors que l'autre prédomine. Sous l'influence d'un traitement homéopathique approprié on verra l'un cesser peu à peu pendant que l'autre évoluera progressivement. C'est exactement ce que vous pourrez observer lorsque vous aurez à traiter en même temps la syphilis et la psore. Prenez un psorique ayant souffert d'une dermatose ou d'une autre quelconque des nombreuses formes de cette diathèse, qui contracte une syphilis. Vous ne serez pas longs à remarquer que toutes les manifestations psoriques, les démangeaisons nocturnes, les eczématides, etc. disparaîtront pour faire place à l'éruption syphilitique. Vous traitez ces manifestations syphilitiques pendant un certain temps et vous les verrez diminuer, mais à ce moment les symptômes psoriques reparaissent à la surface dans la même proportion où les symptômes syphilitiques ont cédé, empêchant l'expression de cet état syphilitique qui n'est toujours pas guéri, de se révéler. Vous serez donc obligés d'interrompre le traitement anti-syphilitique, d'entreprendre une médication anti-psorique, et une fois de plus les remèdes homéopathiques remettront l'économie troublée momentanément dans l'ordre. Mais, cela étant accompli, vous serez tout surpris de voir l'état syphilitique réapparaître au stade correspondant à ses dernières manifestations. Ce sera alors le moment de laisser de côté le traitement anti-psorique pour reprendre l'anti-syphilitique (1).

Ainsi alternent les maladies chroniques : quand l'une d'elles a pu être affaiblie, subjuguée, l'autre surgit de nouveau (2). Les dermatoses syphilitiques non compliquées ne démangent pas, tandis que l'éruption psorique est généralement pruriente, et cela peut s'observer dans l'alternance de ces deux maladies.

Si un traitement ad hoc, bien approprié au malade est appliqué, cela simplifie considérablement le cas, tandis que le traitement dit officiel ou galénique le compliquera grandement.

Les deux agents infectieux (miasmes) s'allieront et formeront un complexe, provoquant ainsi une situation des plus désagréable et difficile, tant et si bien que l'éruption syphilitique, présentant cependant tous les caractères de la syphilis, commencera à démanger comme s'il s'agissait d'une éruption psorique. Le mercure à doses massives a la faculté de produire un tel résultat. Un traitement homéopathique approprié peut arriver à produire un clivage, une séparation de ces deux diathèses, tandis qu'un traitement homéopathique inadéquat ne peut amener que des complications. Jamais vous n'observerez l'amélioration réelle d'un malade là où une thérapeutique inappropriée, ou, à plus forte raison allopathique, aura provoqué la combinaison de deux affections dissimilaires.

1) En réalité on devrait dire homoéopsorique et homoésyphilitique.

2) Huguenin cite (Sem. Hôp., Paris, 1949, 4, 3018) des séries de malades chez lesquels alternent des épisodes tuberculeux et cancéreux.

De même, si nous observons une diathèse paludéenne chronique si longtemps traitée par les méthodes classiques qu'elle a fini par se livrer à la psore, vous allez voir qu'après avoir antidoté la quinine, les frissons et la fièvre réapparaissent sous leur forme primitive comme au début de leurs manifestations. Ce sera une preuve évidente de la séparation, du cli-vage dont j'ai parlé plus haut, que l'homoéopathie toujours tend à provoquer. L'état paludique affleure et se présente à notre observation pour le guérir. Cela cependant ne sera pas possible s'il est compliqué d'une autre diathèse, parce que dans ces conditions le remède ne saurait être indiqué clairement qui s'attaquerait simultanément aux deux affections dissimilaires et les effacerait. La première prescription antidote la drogue et libère le patient de cette affection médicamenteuse, ensuite se manifestent les symptômes les plus saillants et caractéristiques de la maladie naturelle, la dernière appa-rue, qui doit réapparaître avant que la guérison puisse se produire. Cela correspond à la loi immuable qui veut que le dernier miasme ou les derniers symptômes que l'on a fait disparaître par suppression, soient les premiers à réapparaître, puis à s'évanouir pour ne plus revenir.

Au paragraphe 37, l'auteur évoque une autre idée :

Ainsi la maladie chronique résiste, sans complications, aux traite-ments allopathiques, prolongés même pendant des années entières, à condition que ces traitements soient bénins, inoffensifs...

Pour réprimer, il est nécessaire de recourir à la violence par l'em-ploi de doses massives, de purgatifs drastiques, de transpirations profuses, de saignées et que sais-je ! ainsi qu'on le faisait dans l'ancien temps. Ce genre de traitement a tendance à subjuguier ou à réprimer la maladie pour un certain temps, mais, quand l'orage est passé et que cette thérapeutique révolutionnaire n'est plus appliquée, alors on assiste au retour des anciens symptômes, mais, cette fois-ci, dans un état beaucoup plus désordonné qu'au-paravant. Plus le traitement de choc aura été énergique, plus les perturba-tions et les modifications produites dans la maladie chronique seront pro-fondes.

Les thérapeutiques violentes altèrent la nature des affections chro-niques. Une maladie nouvelle et plus intense suspendra une maladie dissi-milaire antérieure. De même, tant que les effets de la quinine continuent à se manifester, cette drogue réprime et domine la maladie dont elle est dissemblable. La quinine est capable de greffer sur l'économie ses propres caractères spécifiques (1) et cela durant des années jusqu'à ce qu'on puis-se arriver à l'antidoter, si on le peut, par un médicament similaire à ses symptômes. Si elle est antidotée, le paludisme "supprimé" réapparaîtra dans sa forme primitive (2) et le malade vous dira: "C'est curieux, les symptômes que je ressens maintenant sont exactement ceux que j'éprouvais au début de ma maladie dont le Dr. X... m'avait guéri avec de la quinine". Cette histo-ire est si courante que n'importe quel médecin ayant exercé l'homoéopathie sérieusement depuis un certain nombre d'années a rencontré quantité de cas pareils. La malaria n'a cédé que parce que la quinine était capable de pro-

1) Cela, la médecine dominante ne le remarque pas et le cherche encore moins (trad.).

2) Comme je l'ai vérifié moi-même dans ma clientèle (trad.).

duire une maladie artificielle plus violente que la malaria elle-même. Arsenicum est un remède capable de faire exactement la même chose; il pourra greffer sur l'économie une maladie dangereuse en créant un état pathologique grave, parce qu'il a le pouvoir de se combiner avec la psore.

Dans certains cas, nous nous trouvons en face d'une complexité de choses effrayantes qui se greffent les unes sur les autres, et quand il en est ainsi on observe toujours, au cours du traitement, que le dernier groupe de symptômes qui a été camouflé ou réprimé réapparaît le premier, ce qui démontre que le remède accomplit son oeuvre. Nous persévérons, observant le déroulement des groupes symptomatiques se reproduisant quelquefois les uns après les autres sous des formes bien distinctes. Cependant, ils doivent disparaître dans l'ordre inverse de leur apparition, comme s'ils avaient été disposés en couches successives ou empilés les uns sur les autres.

Par tout ce qui précède, nous voyons comment il est possible à deux maladies différentes de se localiser dans deux régions différentes de l'économie, l'une se manifestant pendant que l'autre est réprimée. Nous observons également comment elles peuvent exister enchevêtrées littéralement l'une dans l'autre. Dans le premier cas, elles sont seulement mélangées, restent indépendantes et évoluent chacune séparément, dans le deuxième cas elles se combinent vraiment, formant ainsi un complexe.

Nous nous rendons compte aussi de la nécessité de connaître quel genre de traitement le malade a suivi jusqu'ici, ce qui n'est pas toujours chose aisée. Ajoutez à cela l'impossible de savoir si vraiment chacune des drogues administrées a installé sa propre maladie médicamenteuse dans l'imbroglio qu'on a sous les yeux, car une maladie artificielle ne se développe pas forcément après l'administration de n'importe quelle drogue.

Il est toujours prudent, quand l'image symptomatique n'est que partiellement développée, et quand la drogue -cause de la suppression des symptômes- est connue, de prendre en considération, pour le choix du remède, sa parenté antidotale combinée avec le reste des symptômes, je veux dire, de choisir un antidote (1) du médicament qui a provoqué la suppression des symptômes, pourvu qu'il soit également le remède le plus similaire aux quelques symptômes actuellement manifestés. De cette façon nous tirons tout le parti possible du principe de similitude. Le remède semblable est, entre tous les autres, celui qui sera le plus certain d'antidoter ce médicament.

1) Le terme d'antidote a une fausse signification, il doit être banni de l'homoéologie. Galien appelait antidotes tous les remèdes pris à l'intérieur. Plus tard, le mot antidotal (antidotaire) signifiait "pharmacopée"; aujourd'hui, il désigne toute substance qui neutralise. En réalité, il peut indiquer trois choses fort différentes, selon qu'il est compris au point de vue dynamique, physique ou physiologique.

1. S'il s'agit de la neutralisation dynamique d'un remède donné, cela ne peut se faire que par la voie de la similitude et l'on doit dire "homoeodote", c'est-à-dire "semblable au remède donné", c'est la vraie définition du remède homoéopathique.

2. S'il s'agit d'une neutralisation chimique, sa signification habituelle d'antidote devient synonyme de "contre-poison". /.

Ne vous laissez cependant pas entraîner à prescrire d'emblée à haute dynamisation la drogue qui a causé tout le mal, par exemple Mercurius dans un cas où le mercure a supprimé certains symptômes, ou China, Sulphur, ou Iodium, etc. N'oubliez jamais que le principe de Similia prime tout (2).

§ 43 - Le résultat est cependant tout autre quand deux maladies semblables, naturelles ou artificielles, se rencontrent dans l'organisme, c'est-à-dire si à l'affection déjà existante vient s'en ajouter une semblable mais plus forte. C'est ici qu'on observe comment la guérison peut s'effectuer par la seule voie de la nature et quelle leçon il convient d'en tirer pour l'imiter.

Alors se produit une véritable liaison, une union, un mariage si l'on peut dire, dont le résultat aboutit à la disparition d'anciennes manifestations pour faire place à un nouvel état d'harmonie et d'ordre, la guérison.

*

Dr. Kent

* *

Or, la substance administrée n'est pas contre, mais pour (!), c'est pour-quoi on devrait dire "prosdote" au lieu d'antidote.

3. Enfin, si l'on doit diminuer l'action trop énergique d'un remède, il s'agit d'une neutralisation physiologique; comme il convient de modifier cette action, on doit dire "diadote", de "dia", à travers.

L'homoeodote agit donc par la voie des semblables, par la voie homéopathique.

Le prosdote, par la voie des contraires, par la voie énantio-pathique,

Et le diadote agit par une voie qui est différente. Ce n'est ni par la voie des semblables, ni par celle des contraires (p. ex. l'eau albumineuse dans un empoisonnement et les substances diffusibles comme le camphre, etc., qui doivent avoir une action courte). C'est ce qu'on appelle la voie allopathique. (Granier, Homoeolexique, loc. cit.).

- 2) Ce serait alors ici l'égal et non le semblable (trad.).